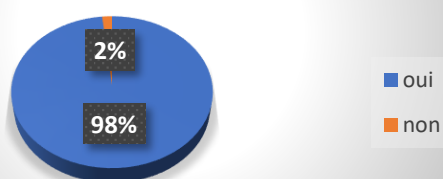


**Compte rendu- rendu du sondage « jardins partagés »**  
**Réalisé par les élèves de 1<sup>ère</sup> Bac Pro Métiers de L'Accueil, Lycée Jean Pierre Vernant.**

Population Pins-Justaret : 4384 (2020)

Les résultats chiffrés tiennent compte du nombre de logements à Pins-Justaret : 1901 logements en 2017

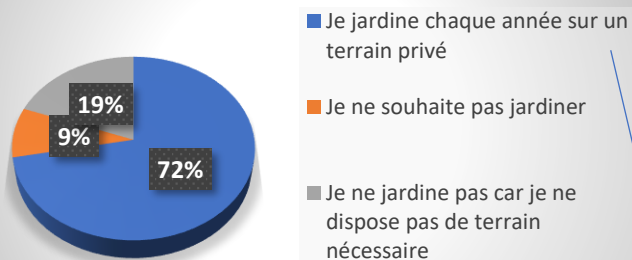
**Etes vous un habitant de la commune ?**



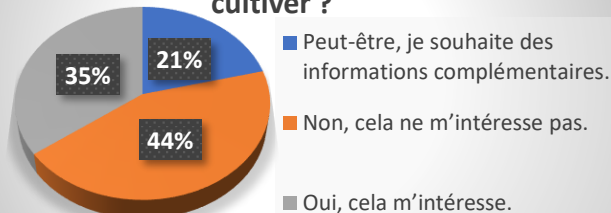
1 seul répondant n'habite pas la commune (n'y travaille pas) : il n'est pas concerné par le projet.

3 répondants ont un rôle dans une entité associative : 100 % sont susceptibles de jouer un rôle dans l'association (3/3)

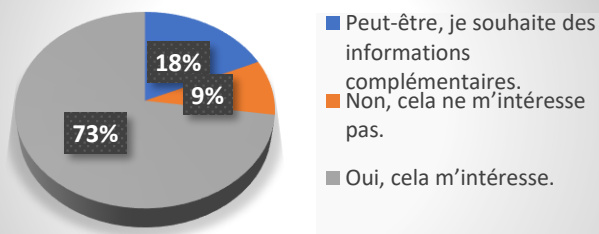
**Quelles sont vos pratiques jardinières ?**



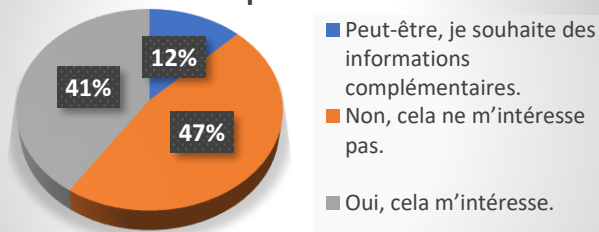
**Êtes-vous intéressés pour profiter d'une parcelle de terrain partagé à cultiver ?**



**Je ne jardine pas car je ne dispose pas de terrain nécessaire**



**Je jardine chaque année sur un terrain privé**

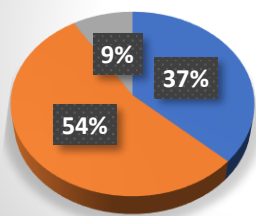


De façon générale : 35 % des répondants sont strictement favorables pour bénéficier d'une parcelle : cela représenterait 20 parcelles (20 personnes qui ont répondu oui) à minima. Mais il faut envisager le fait que 21% sont susceptibles de vouloir en bénéficier.

Profils des répondants (avec ou sans jardins) :

73 % des personnes qui n'ont pas de jardin souhaitent en bénéficier, comme 47 % des personnes qui possèdent un jardin.

### Êtes-vous intéressés pour participer à la gestion ou à l'animation des jardins partagés ?



- Peut-être, je souhaite obtenir des informations complémentaires.
- Non, je ne suis pas intéressé.
- Oui, Je suis intéressé pour avoir un rôle actif dans l'association.

5 personnes sont intéressées pour une participation active et 21 personnes sont susceptibles d'y participer.

### Conclusion :

La proportion de répondants n'est pas suffisante pour l'obtention de résultats significatifs mais les résultats permettent de mettre en évidence une tendance concernant l'appétence des administrés pour le projet.

Le projet attire autant de personnes possédantes ou pas un espace pour jardiner. Ceci est favorable à un partage de compétences.

Les résultats du sondage permettent de penser que le projet pourrait donner lieu à minima à une réservation de 20 parcelles pour jardiner (sur 57 répondants). En se projetant à l'échelle de la population, nous aurions 667 parcelles potentiellement réservables.